

Le Président de l'UPRA Equine

à

Cher(e) adhérent(e)

N° : 10142/UPRA-EQ/PHL/SL/ch

Objet :

Païta, le 18 août 2010

Organisation d'une Présentation / Vente / Concours d'Élevage

Cher(e) adhérent(e),

J'ai le plaisir de vous confirmer que l'UPRA Equine organise son traditionnel concours d'élevage annuel, avec la participation de l'ACEW, le **samedi 16 octobre 2010** à partir de 8 heures 30 à l'Hippodrome Henri MILLIARD. Cet événement sera ponctué pour la troisième année par une présentation de poulains en liberté à l'obstacle, pour faire de ce rendez-vous annuel une véritable « Journée du Cheval » à Nouméa. Deux juges seront tout spécialement missionnés de métropole et de la Zone Pacifique pour y officier.

Cette année sera à nouveau l'occasion de coupler cet événement du monde du cheval à la mise en œuvre d'une « Présentation / Vente » d'équidés.

Je vous précise que les animaux destinés à la vente devront être inscrits dans le fichier zootechnique géré par l'UPRA Equine. Chaque animal devra en outre être éduqué, pouvoir être conduit au licol et subir sans défense les manipulations habituelles.

Les chevaux inscrits pourront être accueillis sur le site dès vendredi **15 octobre 2010 - 16 heures** et pourront ainsi être présentés préalablement à la vente. Une aide au transport sera à nouveau proposée par cheval présenté **uniquement dans le cas ou votre(s) cheval(aux) resterait(ent) invendu(s) le jour de cette manifestation ou au cours des 5 jours y faisant suite.** Nous comptons bien évidemment sur la sincérité de chacun.

Le règlement et les critères d'inscription à ce concours sont disponibles à l'UPRA Equine et sur le site Internet **www.cheval.nc**. J'appelle votre attention sur le nombre de participants limité à **110**. Pour des raisons d'organisation technique de ces manifestations, il est impératif que les inscriptions nous soient transmises avant le **lundi 20 septembre 2010**.

Les frais d'inscription à la vente et au concours d'élevage sont de **1 500 FCFP par cheval et par événement**. Chaque cheval devra être à jour de ses vaccinations.

Vous remerciant de votre participation à cette manifestation du monde hippique calédonien, je vous prie d'agréer, Cher(e) adhérent(e), l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Président,
LEQUES Pierre-Henri**